La Salle Thonon les Bains
Enseignement Catholique de Thonon
Saint Joseph - Saint François
Ecole - Collège - Lycée - Enseignement Supérieur

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

MATERNELLE ET PRIMAIRE

TARIFS ANNUELS EXTERNES ET DEMI-PENSIONNAIRES

CONTRIBUTION & COTISATIONS

- Contribution des familles

6 catégories (A, B, C, D, E, F) calculées selon le **revenu fiscal de référence** des familles (avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022) :

Catégorie	Revenu fiscal de référence	Contribution annuelle
A	De 0 à 24 000 €	470 €
B	De 24 001 à 36 000 €	652 €
C	De 36 001 à 50 000 €	790 €
D	De 50 001 à 70 000 €	918 €
E	De 70 001 à 90 000 €	1 141 €
F	Supérieur à 90 001€	1 395 €

Réductions familles nombreuses :
Si plusieurs enfants dans les établissements de l'Enseignement Catholique de Thonon (Sacré cœur et Jeanne d'Arc).
⇒ Remise accordée : 2 enfants : **10 %** 3 enfants : **20 %** 4 enfants et plus : **30 %**

- Cotisation APEL

21 € par an et par famille (Solidarité, projets pour l'école, abonnement à famille Education)

- Cotisation La Salle

10,90 € par an et par payeur (4 numéros / an)

RESTAURATION – DEMI PENSION :

DEMI-PENSION 2 jours	DEMI-PENSION 3 jours	DEMI-PENSION 4 jours
497.50 €	746.00 €	995.00 €

NB : Un changement de régime ne peut se faire qu'**une seule fois** durant l'année scolaire et est pris en compte au 1er du mois suivant la demande.

REPAS OCCASIONNEL

Obligation de réservation via Ecole Directe et paiement distinct par CB. **Prix du repas : 8.30 €**
NB : majoration de 50% du repas si repas non réglé en avance - voir convention financière, article 7c)

GARDERIE - ETUDE (Toute heure commencée est due) :

Matin (07h30 – 08h00) :	Occasionnellement : 2.40 €/Séance	Annuellement : 239 €
Soir (17h00 – 18h00) :	Occasionnellement : 6.30 €/Séance	Annuellement : 501 €
Soir (17h00 – 18h30) :	Occasionnellement : 9.40 €/Séance	Annuellement : 668 €

Supplément 18h-18h30 (pour ceux qui sont au forfait jusqu'à 18h) : 3€10/Séance

Tourner la page svp

REGLEMENT

Choix du mode de paiement et du nombre d'échéances de paiement via réinscription Ecole Directe (1,3,9 ou 10 fois).
Les chèques d'acompte encaissés en juillet viennent en déduction du montant total à payer.

FRAIS DIVERS

- Fournitures scolaires : 12 € maternelle
- Trieur : 7 € CM2
- Fichier de Maths : 10€ CP – 9€ CE1
- Projet Neuro Sciences : 30€ CE2-CM1-CM2
- Activités sportives et culturelles :
  Environ 30 € Petite section/moyenne section
  Environ 35€ Grande section et primaire
- Licence numérique : 1€ maternelle et primaire

- D'autres éléments peuvent être facturés, vous en serez informés à la rentrée par les enseignants (exemple : livres, exercices en ligne…)

La Salle
Thonon les Bains
Enseignement Catholique de Thonon
Saint Joseph - Saint François
Ecole - Collège - Lycée - Enseignement Supérieur

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

STRUCTURE PASSERELLE

TARIFS ANNUELS

CONTRIBUTION & COTISATIONS

- **Frais de dossier d'inscription :** 20 €

- **Acompte lors de l'inscription :** 150 €
  Un acompte de 150 € est exigible lors de la confirmation de l'inscription. Il sera déduit de la facture annuelle.

- **Frais de la structure** : 2120 €

- **Cotisation APEL** (Association parents d'élèves) : 21 € par an et par famille (Solidarité, projets pour l'école, abonnement à famille Education)
  Si vous ne souhaitez pas cotiser à l'APEL, merci d'adresser un courrier de refus au service comptabilité.

- **Cotisation pour le goûter :** 20€

- **Cotisation pour les activités sportives et culturelles :** 25€

REGLEMENT

Choix du mode de paiement et du nombre d'échéances de paiement via réinscription Ecole Directe (1,3,9 ou 10 fois).
Les chèques d'acompte encaissés en juillet viennent en déduction du montant total à payer.